

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

L'organe responsable de l'examen professionnel supérieur de cidrier a décidé d'abroger au 31 décembre 2010 le règlement concernant l'examen professionnel supérieur de *cidrier avec diplôme de maîtrise/cidrière avec diplôme de maîtrise* du 29 juin 2000.

31 août 2010

Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie